

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mercredi 8 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 8 mars, à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Auger Saint-Vincent, légalement convoqués se sont réunis dans la salle de leurs délibérations. La séance était publique.

Présents :

F.Dalongeville, Y.Herbain, A.Mierlot, G.Kersemaker, M-M Frizon, V.Joly, Laurence Cohen-Carraud, S.Derriche, JP.Nuyttens, P.Lamoureux, L.Desmet, F.Mommelé.

Absents et excusés : P.Daoust (Procuration à S.DERRICHE), C.Herbain (Procuration à F.DALONGEVILLE).

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/10/2022

Secrétaire de séance : V.Joly

Le maire ouvre le conseil municipal à 19h35.

1. Délibération Urbanisme

Après lecture de l'acte notarié, le Conseil Municipal autorise Mr le Maire d'Auger St Vincent à réaliser la présente opération : Achat de la parcelle AA n° 0082 au 4 rue Rambure de 96m2 avec servitude de passage pour le propriétaire actuel sur la parcelle située derrière le presbytère, à côté de l'église.

13 voix pour et une abstention.

2. Fleurissement

Gerard Kersemacker et Bertrand Dussaussois se sont rendus à une réunion d'information concernant le jury pour le passage de la 3^{ème} fleur. Beaucoup de conseils et d'informations donnés ce jour. Mr le Maire précise que la journée citoyenne aura lieu le 29 avril et sera orientée avant tout dans l'objectif de la 3^{ème} fleur. D'autres actions seront à prévoir d'ici le passage du jury le 7 juin.

3. Eau et assainissement

Le maire apporte des éléments d'information sur l'eau d'abord. On attend de nouvelles données sur la situation sanitaire de façon à connaître l'évolution de la métabolite de chloridazone; Des contacts sont nombreux avec l'association de protection de l'environnement le Roso qui suit les dispositifs que nous allons mettre en place. On va aussi regarder l'état des nappes, au regard du contexte.

Concernant l'assainissement, le maire indique qu'il souhaite organiser une **réunion des financeurs**. Il souhaite également prendre contact avec un cabinet d'avocats spécialisés dans les compétences des collectivités et le droit de l'environnement. Il indique être en contact avec l'association des maires ruraux de France dans ce cadre.

4. Etude urbaine

Gérard KERSEMACKER et Laurence Cohen-Carraud ont assisté à la Réunion (état des lieux), nous sommes en attente de restitution de documents.

5. Voirie.

Mr le Maire indique au Conseil Municipal que 70m2 de voirie vont être refaits (fin Mars, début avril) à Chaumont, à St Mard et sur le route du Luat.

Il indique que des panneaux de signalisation (Stop) ont commencé à être installés sur la commune.

6. Système d'information communale

Mr le Maire indique que la commune va bénéficier de 8 jours d'intervention d'un consultant de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour accompagner les communes sur un système d'information Communale (Archivages, site internet, agenda en ligne, gestion du cimetière...). Réunion le 24 mars.

7. Questions diverses

F.Dalongeville : Démission de l'ensemble du conseil de Trumilly hormis la Maire. 1^{er} tour a été annulé faute de candidat. Un second tour aura lieu dimanche.

Mr le Maire indique qu'un vol à la roulotte a eu lieu à Villeneuve le week-end dernier.

Patrick Lamoureux : Camion tout feux éteint hier soir dans la commune.

Gérard Kersemacker : Problème avec la barrière de Mr De Romblay pour l'évacuation des eaux.

Une armoire va être installée dans le couloir de la Mairie pour le linge du Gîte.

Patrick Lamoureux : Un Archéologue du PNR est venu sur la Commune pour faire une étude historique. Une visite de certaines caves a été faite, un compte rendu va nous être transmis.

L.Desmet : Appel à la SICAE car le câble à Chaumont était prêt à tomber, la SICAE est intervenu tout de suite.

S.Derriche : Budget SIVOS le 20 mars, réunion du Budget CCAS le samedi 18 mars.

La fête des écoles aura lieu le 23 juin à Auger. Les écoles demandent si une scène pourrait être mis à disposition.

JP.Nuyttens : les lampadaires de la commune devaient être coupés à 22heures, Mr le Maire indique qu'un appel à la SICAE va être fait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 22 heures 00.

Le Maire, F.DALONGEVILLE

